

Août 2021

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|-----------------------------|-------|--------------------------|--|-------|----------|--------------|
| 1 | 2 | 3 | 4  | 5 | 6 | 7 Messe 19h |
| 8 | 9 | 10 Séance du Conseil 20h | 11  | 12 | 13 | 14 |
| 15 Messe au cimetière 10h45 | 16 | 17 | 18  | 19 | 20 | 21 Messe 19h |
| 22 | 23 | 24 | 25  | 26 | 27 | 28 Messe 19h |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

Septembre 2021

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|----------|-------------------------------|-------------------------|--|-------|---|--------------|
| | | | 1  | 2 | 3 | 4 Messe 19h |
| 5 | 6 Congé de la Fête du Travail | 7 Séance du Conseil 20h | 8  | 9 | 10 | 11 Messe 19h |
| 12 | 13 | 14 | 15  | 16 | 17 1 ^{er} jour pour déclaration de candidature | 18 Messe 19h |
| 19 | 20 | 21 | 22  | 23 | 24 | 25 Messe 19h |
| 26 | 27 | 28 | 29  | 30 | | |

Octobre 2021

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|----------------------------------|-------------------------------|-------|--|-------|--|--------------|
| | | | | | 1 Dernier jour pour déclaration de candidature 16h30 | 2 Messe 19h |
| 3 | 4 Séance du Conseil 20h | 5 | 6  | 7 | 8 | 9 Messe 19h |
| 10 | 11 Congé de l'Action de grâce | 12 | 13  | 14 | 15 | 16 Messe 19h |
| 17 | 18 | 19 | 20  | 21 | 22 | 23 Messe 19h |
| 24 | 25 | 26 | 27  | 28 | 29 | 30 Messe 19h |
| 31 Jour du vote par anticipation | | | | | | |



RÉUNION PUBLIQUE

Les membres du Conseil vous invitent à une réunion d'information publique sur le projet d'agrandissement de la salle communautaire.

Mardi le 27 juillet à 19h00

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

Vous voulez voter à l'automne prochain ? Assurez-vous d'être éligible. Si vous souhaitez déposer votre candidature à l'un ou l'autre des postes, il faudra le faire entre le 17 septembre et le 1^{er} octobre 2021.



Prochaines séances ordinaires du Conseil :

Mardi le 10 août 2021 à 20h00
 Mardi le 7 septembre 2021 à 20h00
 Lundi le 4 octobre 2021 à 20h00

Centre de services municipaux

444, rang St-Antoine, Saint-Gérard-Majella (Québec) J0G 1X1
Téléphone : 450 789-5777 Télécopieur : 450 789-0065
Courriel : direction@saintgerardmajella.ca
Site web : www.saintgerardmajella.ca

Employés municipaux

Direction générale : Anny Boisjoli
Secrétaire-très. adjointe : Mélissa Fréchette
Inspecteur en urbanisme : Michel Bradner
Inspecteur mun. : Serge Lebrun 450 789-5542
Inspecteur mun. : Stéphane Morin : 450 494-0823

HORAIRE:

Lundi au jeudi de 8h à 16h

Membres du conseil municipal 2017-2021

Maire

Georges-Henri Parenteau 450 789-2617

maire@saintgerardmajella.ca

Conseillers

Éric Tessier 450 789-0947

etessier@saintgerardmajella.ca

Responsable de la voirie

Yvan Côté 450 789-2146

ycote@saintgerardmajella.ca

Régie d'incendie Pierreville / SFL
Comité consultatif d'urbanisme

Louis St-Germain 450 789-0038

lstgermain@saintgerardmajella.ca

Responsable des loisirs
Responsable de la sécurité civile
Comité consultatif d'urbanisme

Jacques Mondou 450 789-5664

jmondou@saintgerardmajella.ca

Maire suppléant
Régie incendie Pierreville / Saint-François-du-Lac
Responsable de la sécurité civile

Claude Villiard 450 789-3143

cvilliard@saintgerardmajella.ca

Responsable de la politique familiale et des aînés
Substitut régie incendie

Services aux citoyens

Coop de santé Shoener/Jauvin : 450 568-3296

SPAD : 855 472-5700

COOP Internet Pierre-de Saurel : 450 782-3306

Bureau de poste : 450 789-2317

Transport adapté et collectif : 450 746-7827

Presbytère : 450 789-2115

Maison funéraire S. Jacques et Fils 450 743-5566

Avis au public.

Afin de se conformer aux exigences du gouvernement, vous devez prendre rendez-vous au 450 789-5777 ou par courriel à direction@saintgerardmajella.ca si vous souhaitez nous rencontrer.

POUR TOUTES QUESTIONS, VEUILLEZ NOUS CONTACTER AU :

☎ 450 789-5777

🌐 www.saintgerardmajella.ca

✉ direction@saintgerardmajella.ca

Merci.



Comptes de taxes municipales 2021

Prochain versement : 22 septembre 2021



Préservons notre eau potable

Nous avons tous besoin d'eau potable et nous devons tous faire des efforts pour **la préserver**. Les étés sont plus chauds, plus secs et les épisodes de canicules arrivent plus tôt dans l'année. Nous devons tous **modérer notre consommation** d'eau potable.

Nous ne manquerons pas d'eau si nous évitons de la gaspiller!

Comme la consommation d'eau est plus importante le jour que la nuit, nous vous demandons **de ne jamais arroser jardins et pelouses le jour**.

L'arrosage de la pelouse et des jardins est permis :

Les jours pairs, pour les numéros d'immeubles pairs ou les jours impairs, pour les numéros d'immeuble impairs.

Avec un boyau, un gicleur ou avec un système d'arrosage automatique: de 21 h à 3 h du matin.

Il est également interdit de se servir de l'eau potable pour **le remplissage de piscine** ou pour **laver l'asphalte**.

Nous vous recommandons de recueillir **l'eau de pluie** pour ne pas manquer d'eau pour vos jardins de fleurs, de fruits et de légumes.

En modérant notre consommation d'eau potable, nous éviterons des interdictions plus sévères. Votre collaboration est précieuse.

Bon été!

Georges-Henri Parenteau, maire

**LOUIS PLAMONDON**
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976
louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com  [LouisPlamondonBQ](https://www.facebook.com/LouisPlamondonBQ)



**JEAN-BERNARD ÉMOND**
Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
71, rue De Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
450 742-3781
jean-bernard.emond.rich@assnat.qc.ca





Édition
**2021
2022**

**Concours
40 000\$ REMIS EN
BOURSES JEUNESSE**

Tu pourrais remporter l'une des 20 bourses de 2 000\$

Pour participer, prends un rendez-vous avec un conseiller en textant ou en appelant à ta caisse au 819 293-8570.

desjardins.com/boursesbny

Desjardins

Pour les
16 à 25 ans



MRC
de Pierre-De Saurel

COURS D'EAU

DEMANDE D'INTERVENTION
POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN

V I V
A N T
I C I

Contactez Marie-Hélène Trudel
Coordonnatrice à la gestion des cours d'eau
450 743-2703 poste 231
mhtrudel@mrcpierredesaurel.com



Demande de permis

Nous vous rappelons que quiconque désirant effectuer des travaux de construction, d'agrandissement, de rénovation ou autres travaux, doit détenir préalablement un permis avant même de commencer vos travaux. De ce fait, pour tous vos projets pour l'année 2021, planifiez à l'avance vos travaux en communiquant avec l'inspecteur, M. Michel Bradner, au 450 789-5777 ou par courriel : urbanisme@saintgerardmajella.ca.



Fondation santé Bas Saint-François

| | |
|--|---|
| <p>Prise de rendez-vous – Prélèvements sanguins</p> <p>CLSC Pierreville : 450 568-2712 Fax : 450 568-0412 50, rue du Lieut.-Gouverneur-Paul-Comtois Pierreville (Québec) J0G 1J0</p> <p>Journées Lundi, mercredi et vendredi</p> <p>Vous n'avez pas de médecin de famille Inscrivez-vous sur la liste d'attente du gouvernement GMF centre du Québec.</p> | <p>Lieu des prélèvements Centre communautaire 10 rue du Centre Communautaire Saint-François-du-Lac J0G 1M0</p> <p>Heures 6h AM à 10h AM</p> <p>Pour toutes autres questions Fondation Santé Bas Saint-François 10A rue Georges, Pierreville (Québec) J0G 1J0 fondationsbsfrancois@gmail.com Téléphone : 450 494-3440</p> |
|--|---|



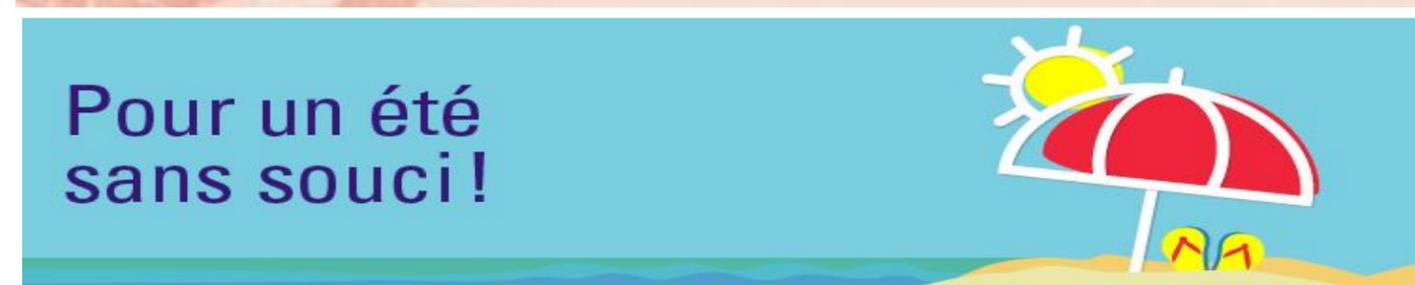
Fibre optique

Vous avez sûrement vu passer les annonces du gouvernement sur le déploiement de la fibre optique dans tous les foyers du Québec pour septembre 2022. Dans notre cas, nous sommes en avance sur cet échéancier. Comme vous l'avez certainement constaté, les techniciens de la compagnie SOGETEL et des sous-traitants sillonnent les rangs de notre municipalité depuis quelques mois. Bien qu'aucune date de mise en service du réseau n'ait été confirmée, les travaux avancent très bien. Il est réaliste d'espérer que le tout soit en fonction d'ici la fin de l'année 2021.



Les tiques peuvent transmettre
la maladie de Lyme

PROTÉGEZ-VOUS



**Pour un été
sans souci!**





Bienvenue aux deux nouveaux marguilliers

Suite à l'Assemblée des paroissiennes et paroissiens de Saint-Michel, comprenant les communautés chrétiennes de Saint-Gérard-Majella, Saint-David et Yamaska, qui s'est tenue le dimanche 20 juin à l'église de Saint-David, ont été élus marguilliers de la paroisse, pour un mandat de trois ans, Mme Marie-France Cloutier de Saint-David et M. Jasmin Bibeau de Yamaska. Le conseil de la Fabrique de la paroisse Saint-Michel se compose comme ceci : Président, Lionel Émard, ptre-curé, secrétaire du conseil, M. André Laferrière, de Saint-David ; marguillères, marguilliers de la Fabrique : Mme Marie-France Cloutier, de Saint-David, Mme Annie DesLandes et M. Jasmin Bibeau de Yamaska, Mme Louise Leblanc et M. Yvan Parenteau, de Saint-Gérard-Majella, secrétaire-trésorière, Mme Louise Cousin, au secrétariat de la Paroisse, Mmes Nancy Morinville, Jocelyne Lapierre et M. Bertrand Picard.

À toutes ces personnes, un sincère merci pour leur dévouement et service à la Paroisse. Un merci aussi à M. Réjean Thérout, décédé en octobre dernier, de Saint-David, qui a été un soutien précieux pour, dans un premier temps, à la paroisse Saint-David et depuis le regroupement des trois paroisses en 2013, pour la paroisse Saint-Michel. Un merci sincère à Mme Nicole Lachapelle, de Saint-David qui fut une collaboratrice précieuse, comme secrétaire-trésorière, à la paroisse Saint-David puis à la paroisse Saint-Michel.

Sans l'apport de bénévoles, une paroisse ne saurait survivre, et cela autant au niveau administration qu'au niveau pastoral. Un sincère merci à toutes et tous les bénévoles de la Paroisse. Lionel Émard, ptre-curé.

Visite et messe annuelles au cimetière de Saint-Gérard-Majella

Dimanche 15 août à 10h45, c'est notre visite et messe annuelle au cimetière de Saint-Gérard-Majella. Cette activité annuelle est un moment spécial où la communauté chrétienne accueille les parents et amis des membres de la communauté venus de l'extérieur ; c'est non seulement un moment pour nous souvenir de ceux et celles qui nous ont quittés au cours de l'année, mais aussi des parents et amis qui reposent dans le cimetière de Saint-Gérard-Majella.

Activités pastorales après la pandémie

Elles reprendront en septembre prochain, en particulier aux préparations des premières communions et confirmation des jeunes. Début de septembre devrait être la période des inscriptions pour les rencontres préparatoires.

Quant aux célébrations religieuses, maintenant que les règles sanitaires sont allégées, nous pouvons reprendre les célébrations religieuses (eucharisties baptêmes et funérailles) plus aisément au Centre de service municipal de Saint-Gérard-Majella.

PAR LIONEL ÉMARD, PTRE-CURÉ

Mme Lise Parenteau (1941-2020)



Le décès de Mme Lise Parenteau est survenu le 16 mai 2020 à l'âge de 78 ans. Elle était la fille de feu de M. Rodolphe Parenteau et de feu Mme Graziella Crevier. Elle était l'épouse de M. Gérard Cournoyer. Elle laisse dans le deuil ses deux fils : Éric et Steve ainsi que plusieurs parents et amis. **La famille recevra vos condoléances le samedi, 4 septembre 2021 de 10h à 11h suivra la messe.** Le tout se fera à la salle communautaire du Centre de services municipaux situé au 444, rang St-Antoine à Saint-Gérard-Majella, Qc. J0G 1X1



La licence est obligatoire.

Point.

C'est un investissement judicieux et une assurance pour votre compagnon.

Nous vivons présentement une période plutôt inhabituelle avec nos animaux de compagnie. Nous avons tous vu dans les derniers mois une recrudescence de la vente d'animaux et de plus en plus de citoyens ont un nouveau compagnon à 4 pattes. Il est important de bien les protéger et de bien les identifier.

La licence est le moyen le plus efficace et le plus sûr pour bien identifier votre chien ou votre chat. La licence pour chien est obligatoire pour TOUS les chiens de la province de Québec.

Voici quelques faits :



La licence permet de retracer le propriétaire de l'animal rapidement 24 heures sur 24.



La licence peut éviter un séjour non nécessaire au refuge de la SPAD (stress pour votre animal et frais pour le propriétaire). En effet, nous contactons le citoyen afin qu'il puisse aller chercher son animal directement chez la personne qu'il l'a trouvé.



La licence vous permet de respecter la réglementation municipale et la Loi provinciale. Elle stipule notamment que TOUS les propriétaires ou gardiens d'un chien doivent se procurer la licence. Le fait de ne pas avoir la licence pour votre chien peut entraîner une amende de 250\$ + les frais. (alors que, selon la municipalité, la licence ne coûte qu'entre \$20 et \$30).



La licence permet aux organismes comme le nôtre d'offrir le service de contrôle animalier, de recevoir les quelques 5000 à 6000 animaux annuellement, leur donner tous les soins, les nourrir, les stériliser et les placer à l'adoption.

Saviez-vous que chaque année la SPAD permet une correspondance avec le propriétaire pour environ 1000 chiens ou chats perdus sans même que l'animal ne se présente au refuge?



Renouvellement des licences 2021

Vous allez recevoir dans les prochains jours votre renouvellement de licence pour l'année 2021. Les propriétaires de tous les chats et chiens enregistrés recevront cet envoi d'ici le 10 avril. Si votre animal n'est pas enregistré, vous être priés de vous rendre sur la page des licences du site afin d'inscrire votre chien ou votre chat. Si vous n'avez pas reçu le renouvellement d'ici le 10 avril, ça veut dire que vous n'êtes pas dans notre registre ou votre changement d'adresse n'a pas été effectué, il sera alors important de visiter notre site afin de vous enregistrer.

La licence pour chien est obligatoire pour TOUS les chiens de la province de Québec.

LICENCE POUR CHATS

La licence pour chat est très importante également. Plusieurs citoyens laissent errer leurs chats dans la ville et ce type de comportement comporte des risques pour votre chat. Un chat sans licence est, dans le folklore québécois, un chat sans propriétaires. Donc, un citoyen pourrait tout simplement décider de le garder comme animal de compagnie. Malheureusement les décès causés par la circulation automobile sont nombreux. La licence ne peut empêcher ce triste événement mais nous allons pouvoir avertir le propriétaire du chat afin qu'il puisse cesser les recherches.

Plusieurs citoyens ne désirent pas avoir de chat qui se promène librement sur leur terrain et lorsque votre chat a sa licence, ça nous permet de vous en aviser en tout respect. Certaines villes et municipalités dont Drummondville et Saint-Germain de Grantham exigent la licence pour chat.

Donc, si votre voisin trouve votre chien, il appellera la SPAD, nous irons le chercher et c'est seulement à ce moment que nous pourrons lire la micro-puce. Vous allez alors devoir payer les frais de réclamation qui s'appliquent dans un tel cas.

« MON CHAT NE SORT JAMAIS »
On entend souvent cette excuse ou encore : "mon chien est toujours à la maison". La majorité des animaux recueillis à la SPAD ce sont sauvés pour la première fois au moment de leur sauvetage.

L'efficacité de la micro-puce prouvée ... et complémentaire

La micro-puce est un autre bon moyen pour identifier votre animal et nous vous recommandons fortement de la faire planter lors de votre prochaine visite chez votre vétérinaire. Par contre c'est seulement une mesure additionnelle et ça ne remplace pas la licence de la SPAD. N'oubliez pas que seulement les cliniques vétérinaires et les refuges animaliers comme la SPAD possèdent un lecteur de micro-puces.

- Voici les principales raisons :
- Laisse ou longe qui casse
 - Clôture brisée
 - Porte mal fermée
 - Peur lors d'un orage
 - Les enfants qui ouvrent la barrière

Il ne faut pas oublier, ça peut arriver à tout le monde malgré la plus grande des vigilances.

Rendez-vous sur **spad.ca** pour enregistrer votre animal de compagnie.

Contactez-nous !

1605, rue Janelle, Drummondville QC J2C 5S5
Tél. 819 472-5700
Télec. 819 472-1700
Sans frais 1 855 472-5700

info@spad.ca | spad.ca



LA PRÉVENTION DES INFECTIONS : Une responsabilité collective

Mise en œuvre des protocoles en milieux de soins

Adoption des mesures d'hygiène reconnues

Québec.ca/coronavirus

Votre gouvernement Québec

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉRARD-MAJELLA

ALERTES MUNICIPALES

Soyez informé immédiatement quand ça compte !

Inscrivez-vous à notre système personnalisé d'alertes concernant votre municipalité.

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins
TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL

| | | | | |
|----------------------|---------------------------|-----------------------------|--------------------|-------------------|
| circulation | avis d'ébullition | avis important | déneigement | risque de tornade |
| alerte | non-consommation de l'eau | fuite de matière dangereuse | incendie | risque de verglas |
| alerte environnement | avis d'évacuation | avis de confinement | chaleur accablante | eau brouillée |

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT !

saintgerardmajella.ca • 450 789-5777

SOUTIEN INFORMATION RESSOURCE

COVID-19

POUR VOUS

BESOIN D'AIDE ?
Soyez attentifs aux autres.
Offrez votre aide ou référez-les aux organismes ci-dessous.

ALIMENTATION

- Groupe d'entraide Sorel-Tracy : 450 746-5611
- Centre d'Action bénévoles du Bas-Richelieu : 450 743-4310
Dépannage alimentaire de 10 h à 12 h
Service de popote roulante
- La Porte du Passant : 450 743-4803
Repas pour emporter de 11 h à 13 h
- Carrefour communautaire l'Arc-en-Ciel : 450 785-2875
La popote roulante en milieu rural
- Carrefour communautaire Saint-Roch-de Richelieu : 450 785-3515
Popote roulante, la livraison de commandes d'épicerie Saint-Roch
- Livraison d'épicerie
Escouade CJE Pierre-De Saurel Aide à la livraison du lundi au mercredi : 450 943-1441

DÉTRESSE

- Accueil psychosocial MRC de Pierre De Saurel : 450 746-4545 poste 5133
Lundi au vendredi 8 h 00 à 21 h 00,
Samedi et dimanche : 8 h 00 à 16 h 00
- La Traversée, Centre de prévention du suicide : 450 746-0303
- Association des Aidants(es) Naturels(les) Du Bas Richelieu : 450 730-0880
- Groupe d'entraide l'Arrêt-Court : 450 743-6071
Pour personnes vivant de l'anxiété
- Le Vaisseau d'or : 450 743-2300
boîte vocale
Famille d'une personne atteinte de maladie mentale
- Maison La Source : 450 743-2821
Hébergement femme
- Maison Le Passeur : 450 743-8403
Soutien téléphonique homme
- Maison la Margelle : 450 746-2788
(dépendance) 24 h/7j
- SOS violence conjugale : Soutien téléphonique 1-800 363-9010
- Travailleuse de rue : 450 846-1283
- URGENCES : 911 locale
- FAMILLE
- Carrefour Naissance-Famille : 450 743-0359
Soutien téléphonique famille
- Ligne Parents : 1-800-361-5085
- Jeunesse J'écoute : 1-800-668-6868

AÎNÉS

- Travailleuse de milieu pour aînés : 450 881-7017
Soutien téléphonique
- Programme PAIR : 450 743-2703
Système d'appel quotidien personnalisé
- Centre d'écoute Montérégie : 450 658-8509 et 1-877-658-8509
- Vivre et vieillir chez soi Bas-Richelieu : 450 743-1584
du lundi au mercredi

FINANCES ET EMPLOI

- Association Coopérative Économie Familiale Montérégie-Est (ACEF) : 450 908-0929
- Carrefour Jeunesse-emploi Pierre-De Saurel : 450 743-1441
- L'Orienthèque : 450 730-0181
- Association des chômeurs et chômeuses de la région de Sorel : 450 743-7822
- Action logement Pierre-De Saurel : 450 881-1910
- Organismes de défenses des droit sociaux de Richelieu : 450 743-4804
- Collectif de défense des droits de la Montérégie : Boîte vocale 450 746-7308 / 1-877-771-1164

SANTÉ

- Si la COVID-19 vous inquiète ou si vous présentez des symptômes comme de la toux, de la fièvre ou une perte soudaine de l'odorat et du goût sans congestion nasale, vous pouvez composer Pour les personnes malentendantes (ATS), le 1 800 361-9596 (sans frais). 450 644-4545 1 877 644-4545 (sans frais)
- Info santé : 811 1 800 361-9596
- Pharmacies : Veuillez contacter votre pharmacie locale

Ressources disponibles dans la MRC de Pierre-De Saurel
ACCUEIL PSYCHOSOCIAL MRC DE PIERRE DE SAUREL : 450 746-4545 poste 5133

GENS DE SAINT-GÉRARD-MAJELLA, DÈS LE 12 JUILLET, DÉPLACEZ-VOUS SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA MRC ET MÊME VERS LONGUEUIL

GRÂCE AU TRANSPORT COLLECTIF RÉGIONAL, DÉPLACEZ-VOUS VERS :

- Massueville
- Saint-Aimé
- Saint-David
- Sainte-Victoire-de-Sorel
- Saint-Gérard-Majella
- Saint-Ours
- Saint-Robert
- Saint-Roch-de-Richelieu
- Yamaska

Service offert de porte à porte.

Pour réserver un transport ou pour avoir de l'information : 450 746-7827

DÉPLACEZ-VOUS AUSSI VERS :

- Sainte-Anne-de-Sorel
- Saint-Joseph-de-Sorel
- Sorel-Tracy

Service offert de la porte vers un arrêt Taxibus et vice versa pour le retour.

Le service Taxibus dessert uniquement les municipalités de Sainte-Anne-de-Sorel, Saint-Joseph-de-Sorel et Sorel-Tracy. Lorsque votre destination se trouve dans ces municipalités, vous avez le choix parmi 363 arrêts.

Pour réserver un transport ou pour avoir de l'information : 450 743-3336 ou 1 833 703-3336

- Tarifs variant de 5,25 \$ à 8,25 \$ et de 3,50 \$ à 6,50 \$ (tarif réduit*)
- Accompagnement parental pour les enfants de 6 ans et moins et consentement parental requis pour les enfants de 6 à 12 ans

GRÂCE AU TRANSPORT ADAPTÉ, LES PERSONNES HANDICAPÉES OU LIMITÉES SUR LE PLAN DE LA MOBILITÉ PEUVENT SE DÉPLACER

- Formulaire d'admission requis
- Service offert de porte à porte avec une assistance physique du conducteur
- Nouveaux services hors territoire à venir dès l'automne 2021 (Saint-Hyacinthe et Longueuil)
- Tarifs variant de 4,75 \$ à 7,25 \$ et de 3,25 \$ à 4,75 \$ (tarif réduit*)
- **Pour réserver un transport ou pour avoir de l'information : 450 746-7827**

GRÂCE AU TRANSPORT INTERRÉGIONAL, DÉPLACEZ-VOUS VERS LONGUEUIL

- Nouveaux services à venir dans les prochaines semaines
- **Pour avoir de l'information : 450 743-4411**

CARTE DE MEMBRE OBLIGATOIRE

2 façons de se la procurer :

- Se présenter aux bureaux de la STC, au 56, rue Charlotte, bureau 320, à Sorel-Tracy
- Réserver un transport qui vous conduira aux bureaux de la STC
- **Pour avoir de l'information : 450 743-3336 ou 1 833 703-3336**

*Le tarif réduit est réservé aux étudiants et aux personnes de 65 ans et plus.



Malheureusement, depuis plusieurs mois, il circule de la mauvaise information principalement concernant le réseau d'aqueduc, le projet d'agrandissement de la salle communautaire, les bornes d'incendie et l'utilisation des subventions.

Sachez que le conseil municipal planifie les investissements en tenant compte d'un outil de planification à long terme nommé *Plan d'intervention*. Ce document, en lien avec le renouvellement des équipements et des infrastructures, est un outil de travail effectué par une firme d'ingénieurs, qui guide le conseil dans ses priorités d'investissement à court, moyen et long terme. Ce document est approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et a été approuvé en 2018. Le Plan d'intervention est bon pour une durée de 5 ans soit jusqu'en 2023.

Par la suite, les ingénieurs feront le travail de remettre le plan à jour. C'est aussi le même ministère (MAMH) qui nous octroie la subvention de la TECQ (Taxes sur l'essence et la contribution du Québec) et qui nous octroie les subventions selon les priorités incluses dans ce plan. Comme le Plan d'intervention approuvé par le MAMH ne note aucune lacune au niveau du réseau d'aqueduc et mentionne que les conduites ont une durée de vie d'environ 100 ans à partir de leur date d'installation.

En ce qui concerne le réseau d'aqueduc. Les experts ont bien démontré que les conduites sont toutes conformes et en bonne santé. La plupart du temps, lorsqu'il y a des fuites d'eau, c'est la partie de la conduite qui appartient au citoyen qui est touchée. De plus, la Régie d'Aqueduc Richelieu centre, qui est notre fournisseur d'eau potable, ne peut fournir plus d'eau et de débit donc autant au niveau de la grosseur des conduites qu'au niveau des bornes d'incendie, aucun travaux ne pourra être effectué. Les bornes d'incendie sont toutes fonctionnelles et inspectées annuellement. Malgré que le débit de certaines est moindre que la norme, aucune modification ne peut être faite à ce niveau pour les mêmes raisons. Par contre, afin d'assurer une protection adéquate pour la sécurité d'incendie, une réserve sous-terrain de 60,000 litres d'eau est en place dans le parc Raymond-Mondou.

C'est pour cette raison que les membres du Conseil ont appliqué la subvention totale octroyée à la Municipalité sur le projet d'agrandissement de la salle communautaire qui était à l'étude depuis plus d'un an et demi. Même si le nouveau bâtiment municipal est récent, certaines améliorations ne feront qu'augmenter la rentabilité et la diversité de la salle. Aussi, certains correctifs seront apportés comme la mise en place d'ouvre-porte automatique pour les personnes à mobilité réduite, l'ajout d'une douche afin de respecter les normes de la sécurité civile et l'ajout d'un local pour le camp de jour afin de conserver la salle communautaire existante disponible et en bon état. Le petit chalet des loisirs deviendra un entrepôt puisqu'il n'y a pas d'eau potable et ne respecte pas les normes sanitaires de la santé publique. C'est pour cette raison que le service de camp de jour n'a pu voir le jour cet été. Un réaménagement est donc prévu avec l'agrandissement de la salle communautaire qui sera divisée en deux parties.

Naturellement, le conseil municipal est extrêmement soucieux d'être à l'affût de programmes gouvernementaux pour l'amélioration des équipements municipaux et pour le renouvellement des infrastructures. Ceci est mis en place par les gouvernements pour aider les municipalités à mettre en place des infrastructures conformes.

Les membres du conseil municipal, qui ont plusieurs années d'expérience, sont sensibles aux finances municipales et chaque dollar investi dans la communauté doit être un investissement à long terme et non une dépense. C'est encore plus vrai en 2020 et 2021 avec la pandémie que nous vivons. Les membres du conseil continueront d'aborder très serrée la gestion des finances municipales, notamment à ce qui a trait à l'endettement à long terme lors de la réalisation de projets ou d'immobilisations. Le Conseil municipal poursuivra ses efforts et continuera de gérer le budget avec rigueur et discernement.

Finalement, je vous invite à une réunion d'information publique qui aura lieu le mardi, 27 juillet 2021 à 19h00, à la salle communautaire. Je remercie la population de votre confiance démontrée à l'égard du conseil tout au long de l'année ainsi qu'à vous qui faites de notre municipalité un endroit incomparable où le mot « Ensemble » prend tout son sens.

Georges-Henri Parenteau

Déposé en Séance ordinaire le 5 juillet 2021.

Ce rapport est diffusé sur le territoire de la Municipalité par l'intermédiaire du site web municipal et les faits saillants dans le Bulletin municipal de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella

RAPPORT DU MAIRE 2021



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui le rapport du Maire sur la situation financière de la municipalité de Saint-Gérard-Majella pour l'année 2020.

Comme exigé par la Loi, à l'article 176.2.2 du Code municipal, je dois faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour la précédente année. Il sera aussi question de présenter les orientations générales, de remettre au clair certaines informations et des projets à venir.

Je vous confirme qu'ensemble, votre conseil municipal ainsi que les gestionnaires ont démontré une attention particulière dans la gestion des fonds publics de façon à réaliser de nouveaux projets tout en nous permettant de maintenir une bonne santé financière. Cette année, à cause de la pandémie, les citoyens ne pouvant pas assister aux assemblées publiques, ils ont été invités à poser leurs questions par courrier électronique, par la poste ou en personne sur rendez-vous.

Vous trouverez ainsi, dans les prochaines pages de ce rapport, de l'information sur la gestion de la Municipalité par votre Conseil municipal ainsi que par les employés municipaux. Je remercie nos dévoués employés, membres du conseil, tous les comités et nos précieux bénévoles de la Municipalité ainsi que notre service d'incendie pour leur bon travail, leur assiduité, leur dévouement, leur professionnalisme et leur excellente collaboration en cette année où la pandémie a amené son lot d'obstacles.



Saint-Gérard-Majella, le 5 juillet 2021

Georges-Henri Parenteau
Maire de Saint-Gérard-Majella

États financiers

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2020

La firme comptable Daniel Tétreault CPA auditeur CA a effectué l'audit des états financiers consolidés de la municipalité de Saint-Gérard-Majella et des organismes qui sont sous son contrôle. Ceci comprend l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et de l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

L'auditeur mentionne que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Gérard-Majella et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

De plus, l'auditeur indique que le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 de la municipalité de Saint-Gérard-Majella a été établi, conformément aux exigences légales de la Loi sur la fiscalité municipale.

Les états financiers vérifiés de l'année se terminant le 31 décembre 2020, ont été déposés au Conseil municipal à la séance ordinaire du 6 avril 2021 faisant état d'un excédent de fonctionnements de 47 197 \$. L'excédent provient essentiellement des revenus supplémentaires de taxes de mutations et des services rendus.

ANNÉE 2020 (selon les états financiers)

| Revenus | Budget 2020 | Réalisations 2020 |
|-----------------------------------|----------------|-------------------|
| Revenus de taxes | 444 916 | 441 630 |
| Compensation tenant lieu de taxes | 400 | 106 |
| Transferts | 114 272 | 108 081 |
| Services rendus | 18 000 | 41 634 |
| Imposition de droits | 2 950 | 14 069 |
| Amendes et pénalités | | 70 |
| Intérêts | 1 400 | 2 131 |
| Autres revenus | 8 300 | 7 146 |
| | 590 238 | 614 867 |

| Charges | Budget 2020 | Réalisations 2020 |
|---------------------------|----------------|-------------------|
| Administration générale | 218 153 | 220 447 |
| Sécurité publique | 73 695 | 78 901 |
| Transport | 92 070 | 77 995 |
| Hygiène du milieu | 89 237 | 86 624 |
| Santé et bien-être | 1 000 | |
| Aménagement, urbanisme | 8 500 | 23 364 |
| Loisirs et culture | 23 105 | 34 546 |
| Frais de financement | 46 078 | 46 053 |
| Remboursement de la dette | 38 400 | 4 562 |
| | 590 238 | 572 492 |

| | | |
|--|---------------|--|
| Excédent (déficit) de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales | 47 197 | |
|--|---------------|--|

Solde des surplus au 31 décembre 2020

| | |
|--|---------|
| Surplus non affectés | 141 341 |
| Fonds de roulement | 50 000 |
| Surplus affecté (projets en cours ou à réaliser) | 117 742 |

Principales réalisations 2020

En raison de la pandémie mondiale, nous avons dû adapter le budget, les priorités et les activités en cours d'années pour poursuivre notre offre de services à la population. Les capacités de service et de travail à distance, ainsi que les méthodes de communication se sont ajustées pour composer avec la nouvelle réalité de distanciation sociale. Nous avons aussi réagi à une hausse importante de demande au niveau de l'administration. Certains projets ont été reportés en 2022 pour équilibrer proactivement le budget et en vue des restrictions imposées par la pandémie.

Mais dans l'ensemble, nous avons réussi à atteindre nos objectifs :

- Refonte des règlements d'urbanisme
- Agrandissement du pavillon
- Entretien du réseau routier et marquage des lignes
- Installation de deux lumières au DEL
- Installation d'une lumière solaire
- Mise à jour des systèmes informatiques
- Adoption du nouveau plan de sécurité civile de la municipalité

Contrats

Selon les exigences du Code municipal, article 961.4 (2), voici la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2000 \$ avec un même contractant pour une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Quote-part et participation de la municipalité en 2020 de l'ordre de plus de 2 000 \$

Régie d'incendie Pierreville/Saint-François-du-Lac (quote-part): 22 960 \$
 Ville de Sorel-Tracy (quote-part) : 6 433 \$
 MRC Pierre-de Saurel (quote-part): 35 443 \$
 MRC Pierre-de Saurel (contrat ordures) : 13 762 \$
 Sureté du Québec: 39 518 \$
 Régie d'aqueduc Richelieu Centre : 42 996 \$
 PG Solutions : 11 605 \$

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

François Parent (contrat de déneigement 2019-2020) : 36 483 \$
 Construction Mathieu Laramée : 48 390 \$

Orientations générales du budget 2021

Ainsi, au cours de la prochaine année et en fonction des aides financières disponibles, le conseil municipal prévoit poursuivre la gestion rigoureuse des dépenses afin d'obtenir des services de qualité qui répondent aux besoins de nos citoyens. Il faut poursuivre l'amélioration et les différentes interventions d'entretien pour maintenir les bâtiments municipaux en bon état. Notre municipalité est en mode évolution et malgré la pandémie, notre municipalité est en bonne santé financière. Le faible niveau d'endettement de la municipalité permet de pouvoir bénéficier de subventions afin d'améliorer les infrastructures existantes.

Au niveau des loisirs, comme la santé publique vient d'autoriser la tenue d'événement suite à la pandémie mondiale, nous pourrions aller de l'avant avec le comité des loisirs afin de recommencer une programmation variée d'activités et de spectacles pour tous les âges. Une technicienne en loisirs se joindra à nous dans les prochaines semaines.

La nouvelle balançoire sur roue et la table de tennis sur table sont nouvellement installées au parc. Vous êtes donc invités à l'utiliser en respectant les règles sanitaires de la santé publique. Aussi, une enseigne numérique sera installée au courant des jours à venir.

Au niveau de la voirie, des travaux de pavage sur divers chemins de la municipalité y seront effectués dont principalement la réfection du Chemin de l'Église en entier. Aussi, des travaux de réfection de ponceaux sur le rang St-Antoine sont à l'étude présentement. Ces travaux devraient se faire à l'automne ou au début du printemps. La municipalité est en attente du rapport de l'ingénieur afin d'effectuer la demande de subvention (minimum 50%) pour les travaux. Des lignes blanches de rives sont aussi à venir dans les prochaines semaines sur tous les rangs de la municipalité.

Rémunération des élus 2020

Comme mentionné à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici le détail de leur rémunération de l'année 2020 :

La rémunération du maire pour l'année 2020 a été de 7 625.52\$ et son allocation de dépenses de 3 812.76\$. La rémunération versée au maire par la MRC de Pierre-De Saurel a été de 6 912\$ plus une allocation de dépenses de 3 328\$.

La rémunération d'un conseiller municipal pour l'année 2020 était de 2 541.90\$ et l'allocation de dépenses de 1 270.95\$.